

TRANSFERT SIEGE SOCIAL HORS DEPARTEMENT

Suivant Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire en date du .../.../, il a été décidé de transférer le siège social de

Forme :

Dénomination :

Capital :

Ancien siège social :

N° RCS :

à nouveau siège social :

et ce à compter du .../.../..., les statuts seront modifiés en conséquence.

Mention RCS de NIMES.

La société sera désormais immatriculée au RCS (nouveau département)